

# PRINCIPAUX RISQUES DES ÉLUS DANS LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 2 journées, 14 heures

**Pré-requis :** aucun

**Moyens pédagogiques :** études de cas et cas pratiques

**Les acquis recherchés :**

**Publics visés :** En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

✓ Maitriser les différents risques liés à la gouvernance des SEM

✓ Veiller au respect des règles de droit

---

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > **Identifier les situations à risques** de la participation des élus dans les sociétés commerciales
- > **Mobiliser et maitriser les outils juridiques et de gouvernance** afin d'éviter les situations à risques

---

## CONTENU PEDAGOGIQUE - (2 journées)

### Séquence 1 : LES RISQUES NON SANCTIONNÉS PÉNALEMENT

- > Le risque associé à un défaut d'information de l' élu administrateur en direction de sa collectivité
- > Le risque associé à l'absence de sollicitation préalable de la collectivité de rattachement pour des décisions à prendre au niveau de la société commerciale
- > Les incompatibilités prévues entre les fonctions d'élus et leur participation au sein des sociétés commerciales
- > La position du conseiller intéressé : le risque d'annulation des délibérations de la collectivité
- > Les risques liés à la rémunération des élus mandataires

### Séquence 2 : LES RISQUES SANCTIONNÉS PÉNALEMENT

- > La prise illégale d'intérêts
- > L'abus de biens sociaux
- > Les infractions relatives à la tenue des comptes et au capital social